



Masevaux pour tous

2, rue des vergers – 68290 MASEVAUX

Franck DUDT
06-09-48-21-69
franck@dudt.net

Florence EHRET
03-69-19-43-66
f.ehretjenny@estvideo.fr

Masevaux, le 27 Avril 2008,

Objet : Maison médicale de garde dans la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

Monsieur le Maire,

Suite au débat organisé par M. Adrien BEHRA à RIMBACH le jeudi 24 Avril 2008 au sujet des urgences médicales dans notre Vallée, nous nous permettons de vous adresser un dossier de « préconisations relatives aux projets de Maison médicale de garde » issu de l'URCAM de Franche-Comté et valable sur tout le territoire national.

A travers notre courrier et le dossier joint, **nous souhaitons attirer votre attention sur l'inquiétude de nombreux habitants de notre Vallée** concernant les permanences et les gardes des médecins.

En effet, lors de la campagne des élections municipales de MASEVAUX, nous avons été questionnés presque quotidiennement par les habitants (comme les autres candidats d'ailleurs) sur les problèmes de garde des médecins. Alors, même s'il n'est pas simple de trouver des solutions crédibles, nous proposons que les élus locaux prennent le dossier à bras le corps et étudient la piste que nous proposons aujourd'hui à votre réflexion.

Pour faire simple, que dit le dossier ?

> Il est possible d'envisager l'installation d'une Maison médicale de garde dans notre Vallée. Pour cela, **il faut demander à la DDASS et à l'Assurance maladie de procéder à une analyse de la situation locale**. Il doit également y avoir des négociations entre les différents partenaires comme l'ordre des médecins et les professionnels de santé.

> **Le problème chez nous, c'est l'éloignement de la Maison médicale de garde de THANN et l'absence de garde le soir et le week-end dans la Vallée.**

> Les locaux doivent être clairement identifiés et connus des usagers.

> Ce qu'il faut savoir également, c'est que normalement l'initiative en revient au monde médical, mais en cas de besoin avéré, ce qui me semble être le cas au vu des témoignages des habitants, **les collectivités locales et les élus (Comcom, Conseiller Général, les Maires...) peuvent demander le lancement de la procédure.**

> Une option assez simple semble logique : dans notre Vallée, il existe une structure qui regroupe les médecins de MASEVAUX. C'est un cabinet médical, mais rien n'empêche d'envisager d'y installer la structure des gardes.

> Il faut enfin préciser que le financement d'une Maison médicale de garde vient de l'Assurance maladie, de l'Etat, de la Comcom, du Conseil Général du Haut-Rhin et d'une aide des communes concernées.

Nous vous encourageons à porter notre courrier et le dossier joint à la connaissance des élus de votre Conseil Municipal et d'appuyer auprès de la Communauté de communes cette proposition qui doit permettre de répondre à une attente forte de la population.

Nous souhaiterions également connaître votre position sur cette proposition.

Dans l'attente de votre réponse et en espérant que cette idée retiendra toute votre attention, nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Franck DUDT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FD' with a long horizontal stroke extending to the right.

Florence EHRET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FE' with a long horizontal stroke extending to the right.

Copies à l'ensemble des Maires de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.